



Direction Vie de la Cité

Conseil municipal du 28 juin 2023 DELIBERATION

Rapporteur : Philippe GARROTÉ

Secrétaire de séance : Madame Chantal LECOMTE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 28
Nombre de votant-e-s : 30

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoint,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, Mme Françoise STIOPHANE,
M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESENY, M. Jacques MAISONNEUVE, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Saïd SOUITA donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY

Etaient absentes :

- Mme Laurence DUPRIEZ
- Mme Patricia PROHASKA
- Mme Nathalie PASTOR

20 - CONVENTION D'ACCEPTATION DU DON D'UN GRADIN DE PHOTOGRAPHE HOMOLOGUÉ

M. Thierry GOUIRRIEC, photographe professionnel oloronais exerçant depuis de nombreuses années sur le territoire d'Oloron Sainte-Marie, souhaite faire don à la Commune de son gradin de photographe.

Ce gradin, qu'il utilisait spécifiquement pour les photos de groupes de mariage depuis de nombreuses années, a toujours été entretenu, stocké à l'abri des intempéries, assuré et dispose d'une carte grise.

Il est doté d'un châssis remorque classique sur lequel repose une structure en acier inox galvanisée dépliable en fonction du nombre de personnes à accueillir (jusqu'à 170 personnes debout et 80 assises), de 7 marches repliables (le plus grand de sa catégorie), d'une rambarde métallique de sécurité et d'un coffre accessoire.

Sa mise en place est rapide, facile à manier et nécessite un simple attelage.

Il a été fabriqué sur mesure par une entreprise de Mugron (Landes), reconnue régionalement dans la profession de photographes.

Cependant, avec les nouvelles pratiques, les demandes de photos en gradins ont quasiment disparu. Ce gradin ne sortait pratiquement plus de son hangar depuis quelques années.

Ce type de matériel pourrait s'avérer utile pour les services de la Commune, apportant de nouveaux usages, notamment lors d'organisations sportives et associatives.

Monsieur GOUIRRIEC a confirmé sa proposition de don par mail le 29 mai dernier, précisant toutefois le souhait de disposer gratuitement de ce gradin si un jour le besoin se présentait ponctuellement (condition posée jusqu'à la prise de sa retraite).

Afin d'accepter ce don sous condition, une convention entre la Commune et Monsieur GOUIRRIEC a été rédigée.

Ouï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** ce don,
- **SIGNE** la convention de don ci-annexée.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 28 juin 2023.
Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 30.06.2023



Le Maire,



Bernard UTHURRY

